

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Représenté par le directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN

Désigné ci-après par le ministère

Et

- la Fédération française d'aviron

Représentée par son président, Monsieur Jean-Jacques MULOT

Désignée ci-dessous par la fédération,

Article 1 :

La subvention prévue pour **2014** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **500 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Programmes d'échanges internationaux (500 €)

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 2 871 885 €

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

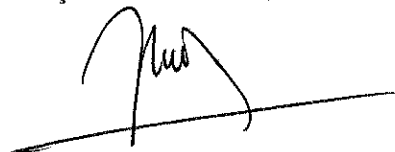
Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

28 OCT. 2014

Fait à Paris, le

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE D'AVIRON



p/ LE DIRECTEUR DES SPORTS

Pour le directeur des sports
L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service

Claudie SAGNAC

LE CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL

Par délégation du contrôleur général économique et financier
Le 20 OCT. 2014
Jean-Pierre DESCAMPS Adjoint au chef du département du contrôle budgétaire

2101 275 924

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a surname, all written over a horizontal line.

Objectifs / Action / Rubrique Aider les clubs, les ligues et le C. Départementaux à concevoir leur projet associatif et à mieux se structurer	Montants		Engag. fédéral	
	Budget	Demande		Accordé
Action 1	250 000 €	50 000 €	40 000 €	210 000 €
Structuration fédérale	250 000 €	50 000 €	40 000 €	210 000 €
Développer la labellisation "Ecole Française d'Aviron"	250 000 €	50 000 €	40 000 €	210 000 €
Action 1	15 000 €	7 000 €	2 000 €	13 000 €
Structuration fédérale	15 000 €	7 000 €	2 000 €	13 000 €
Favoriser la mise en place d'animations adaptées aux différents types de pratiquants	38 500 €	18 500 €	18 500 €	20 000 €
Action 1	38 500 €	18 500 €	18 500 €	20 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	38 500 €	18 500 €	18 500 €	20 000 €
Développer l'aviron pour les personnes en situation de handicap	25 000 €	15 000 €	10 000 €	15 000 €
Action 1	25 000 €	15 000 €	10 000 €	15 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	25 000 €	15 000 €	10 000 €	15 000 €
Développer la pratique de l'aviron en milieu scolaire	40 000 €	25 000 €	20 000 €	20 000 €
Action 1	40 000 €	25 000 €	20 000 €	20 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	40 000 €	25 000 €	20 000 €	20 000 €
développer la pratique de l'aviron féminin, fidéliser le public licencié au delà de 18 ans	20 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Action 1	20 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	20 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Développer la pratique de l'aviron indoor	25 000 €	15 000 €	10 000 €	15 000 €
Action 1	25 000 €	15 000 €	10 000 €	15 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	25 000 €	15 000 €	10 000 €	15 000 €
Développer l'aviron de mer	20 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Action 1	20 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	20 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Obtenir des résultats de haut niveau en aviron féminin. Reconstruire le haut niveau féminin	850 000 €	600 000 €	570 000 €	280 000 €
Action 2	850 000 €	600 000 €	570 000 €	280 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	650 000 €	450 000 €	430 000 €	220 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	200 000 €	150 000 €	140 000 €	60 000 €
Obtenir des résultats de haut niveau en aviron masculin	1 780 000 €	1 325 000 €	1 281 590 €	498 410 €
Action 2	1 780 000 €	1 325 000 €	1 281 590 €	498 410 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 500 000 €	1 140 000 €	1 106 590 €	393 410 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	280 000 €	185 000 €	175 000 €	105 000 €
Obtenir des résultats de haut niveau en handi-aviron	120 000 €	90 000 €	90 000 €	30 000 €
Action 2	120 000 €	90 000 €	90 000 €	30 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	120 000 €	90 000 €	90 000 €	30 000 €
Conforter le parcours d'excellence sportive et le fonctionnement des Pôles France	1 130 000 €	960 000 €	915 000 €	215 000 €
Action 2	1 130 000 €	960 000 €	915 000 €	215 000 €
Aides personnalisées (AP)	340 000 €	780 000 €	735 000 €	175 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	570 000 €	340 000 €	300 000 €	40 000 €
Action 3	220 000 €	180 000 €	180 000 €	40 000 €

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Protection de la santé du pratiquant (SMR)	100 000 €	73 000 €	73 000 €	27 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	120 000 €	107 000 €	107 000 €	13 000 €
Développer les compétences de l'encadrement	373 295 €	178 295 €	174 295 €	199 000 €
Action 2	123 295 €	123 295 €	123 295 €	0 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	123 295 €	123 295 €	123 295 €	0 €
Action 4	250 000 €	55 000 €	51 000 €	199 000 €
Formations fédérales	190 000 €	35 000 €	32 500 €	157 500 €
Professionnalisation de l'activité	60 000 €	20 000 €	18 500 €	41 500 €
Développer la pratique de l'aviron dans une perspective d'amélioration de la santé, de prévention, de réathlétisation	35 000 €	20 000 €	20 000 €	15 000 €
Action 3	35 000 €	20 000 €	20 000 €	15 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	35 000 €	20 000 €	20 000 €	15 000 €
Favoriser et accroître les relations internationales	500 €	500 €	500 €	0 €
Action 1	500 €	500 €	500 €	0 €
Programmes d'échanges internationaux	500 €	500 €	500 €	0 €
TOTAL	4 722 295 €	3 324 295 €	3 171 885 €	1 550 410 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

300 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

2 871 885 €

Répartition de la subventions versée hors aides personnalisées :

- cat 61 (indemnité des CTS)

123 295 €

- cat 64 (transfert direct aux assoc.)

2 748 590 €

